

Règlement du Concours

(A lire très attentivement)

1. Le Concours « Meilleurs Franchisés ou Partenaires de France » est organisé par l'IREF, Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise, sous le haut patronage du Secrétariat d'État aux Entreprises et au Commerce Extérieur. **Il est ouvert aux Franchisés ou Partenaires indépendants, présentés par leur Franchiseur ou Partenaire principal, parmi les plus performants du réseau (avec un maximum de cinq par réseau) et parrainés par une personnalité** (banquier, membre d'une chambre de commerce, d'un syndicat professionnel, expert-comptable, commissaire aux comptes, avocat, etc.).
2. **Ne peuvent concourir que les Franchisés ou partenaires ayant au moins deux exercices sociaux. Un délai de trois ans est requis avant de pouvoir représenter un candidat ayant déjà concouru.**
3. Le bulletin de participation doit être rempli par le Franchisé ou Partenaire indépendant, aidé éventuellement de son Franchiseur ou Partenaire principal, ou de son conseiller habituel (expert-comptable, commissaire aux comptes, avocat, assistant technique du commerce, banquier, etc.).
4. Il est indispensable de compléter le dossier par des documents annexes mettant en valeur la performance (dossier photographique, coupures de presse, témoignages, etc.) ainsi que **les deux derniers bilans et comptes de résultats** et, le cas échéant, l'analyse du centre de gestion agréé (et, si possible, **les bilans antérieurs**). La présentation du dossier fera l'objet d'un prix spécial.
5. Une attestation du parrain doit être fournie à l'appui de la demande.
6. Les dossiers seront adressés à :
**IREF – 104-110 boulevard Haussmann
75379 Paris Cedex 08
Avant le 15 juin 2010, dernier délai.**
7. Le jury national est composé d'une quarantaine de personnalités de compétence reconnue dans le domaine de la distribution, des services, de l'artisanat et de l'industrie, à l'exclusion de franchiseurs ou têtes de réseaux.
8. Les lauréats du Jury sont autorisés à utiliser dans leur communication le logo du concours.

Le jury se réunissant dans le courant du 1^{er} semestre 2010, les dossiers doivent parvenir impérativement avant le 15 juin 2010. La cérémonie de remise des trophées aura lieu dans le courant du 2^e semestre de l'année 2010.

Le Jury

Président : Jean-François Bernardin, Président de l'ACFCI

Olivier Badot, Professeur à l'ESCP-EAP
Jacques Cafler, Président d'honneur de la Fédération Française de la Franchise

Philippe Cattiaux, ancien Directeur du Commerce Intérieur et Vice Président de l'IREF

Jean-Philippe Chenard, Avocat au barreau de Paris, Administrateur de l'IREF

Anne-Marie Clément, Membre honoraire de l'IREF

Valérie Duhommet-Jacquelin, Responsable de marché, Crédit Coopératif

Jean-Maurice Esnault, Président Centre d'Études Secteur Public-Secteur Privé (CEPP)

Patrick Fallourd, Trésorier de l'IREF, Expert-Comptable CABEX

Jocelyne Frapier, Secrétaire générale de l'IREF, Cabinet d'assurances Frapier

Jean-François Bernardin, Président de l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie

Bernadette Roussi, Chargée de mission à l'AFCI

Chantal Gautron, Responsable de clientèle, Crédit Coopératif

Christian Gleizes, Consultant en développement de réseaux

Marc Goguet, Président fondateur de la FFF et de l'IREF

Jean-Baptiste Gouache, Avocat au barreau de Paris

Alain Guisnel, Directeur des opérations commerciales La Mondiale

Jean-Louis Hoerlé, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin

Didier Huré, Vice-président de l'IREF, Délégué général du Conseil National des Professions du Cycle

Michel Kahn, Président de l'IREF, Consultant en franchise et partenariat, Michel Kahn Consultants

Vincent Martin, Directeur Appui aux Entreprises

Pierre Morançais, Vice-Président de la Fédération des Centres de Gestion agréés

Grégory Motte, Directeur du Marketing, La Mondiale

Didier Pairault, Consultant en franchise et partenariat

Michel Pazoumian, Directeur Général PROCOS

Antoine Perez, Président du réseau d'expertise comptable CABEX

Philippe Pilliot, Secrétaire Général Fédération Nationale de l'Épicerie

Jean-Luc Pinson, Directeur du CEFAC

Patrick Redin, BDPME-OSEO

André Renaudin, Directeur Général AG2R La Mondiale

Max Tortel, Conseil en gestion de Patrimoine

Raymond Vanuxem, Lauréat du Concours « Les lauréats de la Décennie »

Pierre Olivier Villain, Avocat au Barreau de Paris

Jean-Luc Weyl, Lauréat du Concours « Les lauréats de la Décennie »



www.franchise-iref.com

Dossier de Participation à retourner pour le 15 juin 2010



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



FÉDÉRATION DES RÉSEAUX EUROPÉENS DE PARTENARIAT ET DE FRANCHISE

Les Trophées IREF récompensant les Lauréats du Concours seront placés sous le haut patronage de Madame Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'État aux Entreprises et au Commerce Extérieur



23^e CONCOURS 2010



Franchisé ou Partenaire indépendant

Nom et Prénom du (ou de la) chef d'entreprise	<input type="text"/>
Âge	<input type="text"/>
Date de création de l'entreprise	<input type="text"/>
Nom et Prénom du (ou de la) conjoint(e), membre de la famille ou associé participant en permanence à l'exploitation de l'entreprise	<input type="text"/>
Adresse de l'entreprise	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>
Télécopie	<input type="text"/>
e-mail	<input type="text"/>

Franchiseur ou Partenaire principal

Enseigne du réseau	<input type="text"/>
Activité principale	<input type="text"/>
Activité annexe (s'il y a lieu)	<input type="text"/>
Date de création du réseau	<input type="text"/>
Nombre de Franchisés ou Partenaires indépendants	<input type="text"/>
Nombre d'unités propres	<input type="text"/>
Nom du responsable du Réseau	<input type="text"/>
Adresse du siège	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>
Télécopie	<input type="text"/>
e-mail	<input type="text"/>
Site web	<input type="text"/>



Pour bien compléter votre dossier de participation :

- 1 Cocher la case utile.
- 2 Toutes les personnes travaillant dans l'entreprise doivent être prises en compte.
Le personnel travaillant à plein-temps compte pour 1, à mi-temps pour 0,5, à tiers-temps pour 0,3.
- 3 Biffer la (les) mention(s) inutile(s).
- 4 Éventuellement sur feuillet séparé.

Merci de répondre à toutes les questions et de fournir tous documents illustrant vos commentaires ainsi que les bilans et comptes de résultats des deux derniers exercices (et si possible exercices antérieurs) et, le cas échéant, l'analyse du centre de gestion agréé.

Dossier à retourner à
IREF
À l'attention
d'Amandine FROT,
Déléguée Générale
104-110 boulevard Haussmann
75379 Paris Cedex 08
avant le 15 juin 2010
dernier délai

e-mail : iref@hotmail.fr
www.franchise-iref.com

Forme juridique⁽¹⁾

En nom personnel Auto entrepreneur
 SARL SA ou SAS
 Autre _____

Régime d'imposition⁽¹⁾

Forfait Réel simplifié Réel
Adhérez-vous à un centre de gestion agréé ?
 Oui Non
Si oui, lequel ? _____

Implantation⁽¹⁾

Êtes-vous propriétaire de vos locaux ?
 Oui Non
Si oui, depuis quand ? _____

Nombre de bureaux ou de points de vente : _____
Surface totale de vente en m² (si applicable) : _____
Loyer : _____
Nombre d'habitants dans votre zone de chalandise : _____
Vous êtes situé :
 En centre-ville En centre commercial
 Dans un quartier En zone rurale
 En périphérie de ville En zone commerciale
 En ZI/ZA

Personnel employé⁽²⁾

Nombre de personnes travaillant dans l'entreprise : _____
dont : Salariés : _____ Qualification : _____
Non salariés : _____ Qualification : _____

Formation et perfectionnement

La vôtre ou celle de votre (de vos) associé(s) :
• Lieu et durée du stage initial : _____
• Fréquence des séminaires de recyclage : _____

Assurés par :
 Votre Franchiseur ou Partenaire principal
 Un organisme extérieur

Celle de votre personnel :
• Durée du stage initial : _____
• Fréquence des séminaires de recyclage : _____

Assurés par :
 Votre Franchiseur ou Partenaire principal
 Vous-même Un organisme extérieur

Protection Sociale

Bénéficiez-vous d'une protection sociale par :
 Votre tête de réseau
 Vous-même

En faites-vous bénéficier votre personnel ?
 Oui Non

Activité à l'export

Votre enseigne est-elle présente à l'international ?
 Oui Non
Si oui, dans quels pays ? _____

Votre entreprise a-t-elle une activité à l'export ?
 Oui Non
Si oui, quel C.A. HT réalisez-vous ? _____

Données bilancielle	Euros	Euros
	Dernier exercice (clos le:)	Exercice antérieur (clos le:)
A. Immobilisations (valeurs brutes d'acquisitions)		
B. Total de l'actif		
C. Capitaux propres		
D. Capitaux à long terme		
Données de gestion		
1. Chiffre d'affaires		
2. Bénéfice avant impôt		
3. Bénéfices après impôts		
4. Dotation aux amortissements et provisions		
5. Reprise sur amortissements et provisions		
6. Rémunération de l'exploitant (et de son conjoint, éventuellement)		
7. Montant de la marge brute commerciale (sur ventes ou services)		
8. Coût déboursé pour vos actions de publicité locale		
9. À quelle hauteur contribuez-vous au budget publicitaire national ?		

Renseignements qualitatifs

Quels services particuliers rendez-vous à la clientèle (livraison, SAV, ouverture nocturne, crédit, etc.) ?⁽³⁾ :
.....
.....

Quelles sont vos actions de promotions, d'animation ou de publicité locale ?⁽⁴⁾ :
.....
.....

Vos commentaires⁽⁴⁾

Décrivez les raisons qui vous font penser que vous êtes un Franchisé ou partenaire Performant :
.....
.....

Je soussigné _____ certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce questionnaire.

À _____ le _____

Cachet et signature du Parrain :

Cachet et signature du Franchiseur ou Partenaire principal :

Cachet et signature du Franchisé ou Partenaire indépendant :